

## L'ESS et ses racines

La création de *l'économie sociale* apparaît comme une conséquence de la révolution industrielle et de la crise qu'elle a fait traverser aux travailleurs qui ont dû passer d'un système de production artisanale au système de production industrielle.

Le développement du capitalisme industriel non régulé a fait naître une nouvelle classe prolétarienne qui va alors, **pour faire face aux aléas de sa nouvelle condition, faite de précarité, créer des sociétés de secours mutuels**, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production. Ainsi, les ouvriers pouvaient avoir accès à une nourriture de qualité, aux soins, à des funérailles, etc. Ces initiatives nommées « associationnisme ouvrier » représentent pour partie la résurgence des corporations interdites en 1791 par le décret d'Allarde.

Les réseaux associatifs qui se constituent malgré la répression trouvent leur inspiration chez des penseurs tels que Saint-Simon, C. Fourier, E. Cabet et R. Owen, dont les utopies ont donné lieu à la formation de communautés qui étaient des lieux de vie associant le travail, l'habitat, la culture, la consommation, l'assurance contre les risques. Ces expérimentations échoueront mais verront naître derrière elles une nouvelle conception de la coopération que sont les coopératives de production et les coopératives de consommation.

### **Ces dernières sont considérées comme un moyen pour les ouvriers de s'émanciper de leur dépendance vis-à-vis de leurs employeurs.**

En France, C. Gide mais aussi J. Jaurès ont grandement participé à la diffusion de ce mouvement de pensée. Ainsi, à leur origine les premiers mouvements de l'économie sociale ont suscité la suspicion et la répression de l'Etat, puis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle voit naître avec la Troisième République un cadre juridique pour ces organisations (charte de la mutualité en 1898 ; loi de 1901 pour les associations, puis plus tard la loi sur les coopératives de 1917) qui ont fini par faire valoir leur utilité aux yeux de l'Etat.

Les relations entre l'économie sociale et l'Etat passent ainsi progressivement de conflictuelles, à la coopération avec notamment un Etat qui durant la seconde Guerre Mondiale fera appel aux coopératives de consommation pour l'approvisionnement des usines de guerre (J.F. Draperi, 2007).

L'histoire plus récente a vu la naissance de nombreuses structures fédérant les organisations de l'économie sociale afin de leur permettre une meilleure visibilité, citons entre autres les Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CRES), ou le Conseil des Entreprises, employeurs, et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) ancien Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA). En 1980, ce dernier rassemblant les divers acteurs du champ rédige La charte de l'économie sociale.

## L'économie solidaire

Bien que la solidarité soit également au coeur des activités d'économie sociale, ce que l'on a nommé à partir des années 1970, économie solidaire, désigne de nouvelles formes d'action qui ont émergé dans la foulée des mouvements sociaux de la fin des années 1960. En effet, sous l'impulsion des nouvelles exigences en matière de qualité de vie, de la mise en cause des capacités de l'Etat à remédier aux insuffisances du marché, ou encore de la volonté de trouver des formes nouvelles d'implication, les initiatives d'économie solidaire vont se multiplier. Durant la décennie suivante, viendront s'ajouter à ces facteurs, la hausse du chômage et l'exclusion, nouveau visage de la pauvreté. Qu'il s'agisse de structures d'insertion par l'activité économique, de systèmes d'échanges locaux ou de commerce équitable, ces initiatives revendiquent un fort ancrage territorial leur permettant ainsi de **répondre au mieux aux nouveaux besoins des populations**. L'économie solidaire se distingue de l'économie sociale dans les rapports qu'elle entretient avec l'Etat, en effet, alors que l'économie sociale se veut indépendante (si ce n'est totalement, le plus possible) l'économie solidaire dépend en grande partie de l'Etat qui en retour va grandement s'appuyer sur l'économie solidaire, en particulier sur le mouvement associatif, durant les années 1980 afin de mettre en place sa politique sociale en matière d'éducation et d'insertion .

## **L'ESS en définition**

L'ESS peut être présentée de deux manières: d'une part un choix de société marqué par une volonté d'émancipation et de transformations sociales ou par un secteur d'activité économique d'autre part. Autrement dit, un choix politique de se démarquer ou second cas, de s'insérer dans le marché capitaliste que l'on pense pouvoir réguler.

Le choix du gouvernement, avec la création d'une loi de reconnaissance de l'ESS sur le territoire français, est bien entendu dans la seconde mouvance.

La première définition pourrait résumer l'ESS comme un espace de conquête de liberté et de participation dans ses choix professionnels. En bref, une émancipation du système économique actuel. Donc, un positionnement clair vis à vis du capitalisme. Cette posture stratégique rappelle à l'ess de ne pas oublier la participation et les règles et statuts qui rendent possible son projet. Statutairement et historiquement l'économie sociale ne défend pas la propriété privée des moyens de production.

L'économie sociale se définit communément par des statuts (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et des principes sur lesquels elle est rejointe par l'économie solidaire :

La liberté d'adhésion des individus ;

La gestion démocratique (« un homme, une voix ») ;

La défense et la mise en œuvre des principes de solidarité et de responsabilité ;

L'association de personnes et non de capitaux (impliquant une non rémunération du capital apporté)

L'indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

Selon, ,, ,, ,, l'ess serait « *L'économie alternative et solidaire se situerait plus dans une alternative au capitalisme, parce qu'elle est moins institutionnalisée, parce qu'elle met plus l'accent sur la société civile et les regroupements volontaires. Mais en tant qu'alternative, elle a privilégié l'engagement et la finalité sur l'entrepreneuriat et les règles d'organisation. Aussi il me semble qu'elle oscille souvent entre négation de l'entrepreneuriat au profit du projet et sur valorisation de l'entrepreneuriat lorsque certains de ses acteurs rencontrent l'entrepreneuriat social.* »

Pour mieux comprendre, il faut distinguer clairement les entreprises sociales (associative, coopérative ou statuts classiques) de l'entrepreneuriat social.

- Au-delà de leur choix statutaire, les pratiques des entreprises sociales sont généralement proches des principes de l'économie sociale. A l'inverse, l'entrepreneuriat social est un mouvement de pensée, et en tant que tel, difficilement compatible avec l'économie sociale.
- La seconde définition s'articulerait autour de l'entreprise sociale:

La conception européenne présente ce type d'organisations comme force d'innovation sociale et de gouvernance partenariale sur les territoires. Mais le principe des droits de propriété (propriété collective donc droits impartageables) n'est pas acté.

Dans le sens du « social business », les entreprises sociales sont ancrées dans un capitalisme social (comme DANONE). Ainsi, en plus de leurs activités traditionnelles elles développent une activité sociale en Afrique ou en Amérique Latine pour aider les pauvres. On parlerait donc ici de capitalisme à visage humain... en plus clair: le néo-paternalisme.

## **Quelle différence entre l'entreprise capitaliste et les structures de l'ess:**

- opposition entre un modèle descendant (business social, entreprise capitaliste) et un modèle

ascendant (ESS)

L'entreprise ne crée pas l'activité, ce sont les hommes et les femmes qui habitent un territoire qui déterminent les besoins et les activités nécessaires et créent des entreprises. Les modèles pyramidaux descendants cherchent à amener les pauvres à consommer, alors qu'il faut contribuer à la construction de leur autonomie et de leur capacité à produire

- la propriété de l'outil de production

D'un côté l'outil de production appartient à un petit nombre d'actionnaires, de l'autre il est aux mains de l'ensemble des acteurs qui participent à l'activité et qui en assument la gestion dans une logique d'émancipation.

- la dimension collective de l'entreprise

Derrière l'entrepreneur social il y a l'entrepreneur en tant qu'individu, dans le cadre d'un projet individuel, alors que l'économie sociale est fondée sur un entrepreneuriat collectif et sur la solidarité de ses membres.

## **Le débat devrait être ouvert à TARNOS:**

Le constat fait par des discussions concernant la gestion de l'ESS à Tarnos nous a fait comprendre que du fait de l'institutionnalisation de l'ESS, elle a perdu ses valeurs fondatrices. Particulièrement, concernant la gestion démocratique et participative des salariés au sein des structures nouvellement créées. Ainsi le débat local doit se tourner vers un retour aux fondamentaux dans la gestion des entreprises du territoire: gouvernance, la réponse à de nouveaux besoins, l'innovation sociale mais aussi et surtout le développement de l'emploi local.

Ainsi, l'entreprise est devenue une finalité (fortement économique) et non un outil au service du développement.

- quels écarts entre les valeurs fondatrices et les pratiques actuelles dans Tarnos(notamment dans le rapport au capitalisme)?
- Quel projet et quelle mise en œuvre des règles d'organisation démocratiques et participatives?
- Comment produire localement, moins et mieux, en fonction de besoins réels?
- L'évaluation doit prendre en compte les usages et l'accessibilité des biens et des services et plus largement les impacts sociétaux, quels sont les retombées de l'ES sur notre territoire? (impacts trop souvent négligés, dès lors que la GPE du CBE préconise et se félicite de la construction d'un temple de la consommation « les allées shopping »)?

Alors si pour le secteur capitaliste il est temps non seulement d'encadrer le marché et surtout de réduire le comportement hégémonique de l'entreprise lucrative qui prétend pouvoir et savoir tout faire, y compris l'intérêt général... Alors, les acteurs publics doivent mieux connaître la diversité des acteurs économiques qu'ils subventionnent, se réappropriier la notion de service public et redéfinir les contours de l'innovation sociale...

Nous devons nous mobiliser non pas sur une façade vide à l'intérieur mais redynamiser les alternatives au capitalisme.